



**DROITS HUMAINS
ET DÉVELOPPEMENT**

Transition Citoyenne
et Politique



LIBERTÉ D'INFORMATION ET DES MÉDIAS

Un vecteur essentiel de gouvernance
démocratique, de pluralisme et de transparence

#MondeEnCommun





« Face aux importantes régressions constatées au cours de la décennie écoulée dans de nombreuses régions du monde, la France a adopté, à l'occasion des 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme, une stratégie inédite "Droits humains et développement". S'inscrivant pleinement dans le cadre de l'action de la France pour l'atteinte des Objectifs de développement durable, **cette stratégie réaffirme le lien indissociable entre la réalisation des droits humains et le développement**. Si la crise sanitaire mondiale a parfois servi de prétexte à des violations des droits humains, elle a également permis de démontrer l'universalité et l'interdépendance de ces droits. Le droit à une information fiable et pluraliste est ainsi apparu comme un bien public indispensable pour un traitement efficace et juste de la crise. Le lourd tribut payé par les populations les plus vulnérables, du fait de leur pauvreté ou des discriminations dont elles sont victimes, souligne également le chemin qui reste à parcourir pour assurer un plein respect des droits fondamentaux, tels que l'égalité d'accès à la santé, le droit à un logement décent, le droit à un niveau de vie suffisant, le droit de toute personne à la sécurité sociale... C'est à ces enjeux que la politique de coopération au développement menée par la France entend répondre ».

« La stratégie "Droits humains et développement" fixe **une nouvelle méthode pour que nos actions de solidarité internationale contribuent pleinement au respect des droits humains et soient résolument plus durables**. La conception du développement défendue par la France repose sur l'idée que si la réalisation des droits humains est l'idéal commun à atteindre, c'est également le moyen de parvenir à un développement durable. Ainsi, les **programmes de développement ne sont plus appréhendés uniquement comme une action de solidarité** mais également comme un outil de soutien à la mise en œuvre des obligations internationales des États en matière de droits de l'Homme. Pour atteindre cet objectif, la France s'est engagée sur deux aspects : **s'assurer que tous les projets et programmes qu'elle finance ne portent pas atteinte aux droits humains, et que ceux-ci, tous secteurs confondus, tendent à produire un maximum d'effets positifs pour la réalisation des droits humains** ».

Source :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/droits-de-l-homme/droits-humains-et-developpement/>

Agence française de développement (AFD) 5, rue Roland Barthes, 75012 Paris.
Création graphique et réalisation Ferrari / Kokliko

Crédits et autorisations



License Creative Commons
Attribution – Pas de commercialisation – Pas de modification
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Imprimé par le service de reprographie de l'AFD.

Photo couverture © Kibuuka Mukisa Oscar (Burundi).



PROBLÉMATISATION DU SUJET AU REGARD DE L'APPROCHE PAR LES DROITS



fr.unesco.org

À la croisée de la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable (éducation ; égalité femmes-hommes ; lutte contre le changement climatique ; paix, justice et institutions efficaces, avec la cible 16.10 qui reconnaît le droit à l'accès à l'information), la liberté d'information et des médias demeure un puissant vecteur de transparence, de redevabilité, d'éveil des consciences face à une défiance croissante des opinions publiques à l'endroit des médias. Soutien primordial aux transitions citoyennes et démocratiques, elle concourt à la réduction des inégalités en termes de réponse aux besoins et d'accès aux droits, et constitue en ce sens l'un des piliers de l'approche fondée sur les droits humains. La liberté d'information et des médias se trouve cependant fragilisée par de nombreuses injonctions contradictoires, de multiples défis et de nouvelles menaces. L'instrumentalisation de la lutte contre le terrorisme pour restreindre le champ de la liberté d'information et des médias ou encore les entraves constatées dans le traitement médiatique de la pandémie du coronavirus ou sur les questions environnementales (accès à la terre, droits des peuples autochtones) en constituent des exemples emblématiques.

La liberté d'information et des médias comprend la liberté d'informer, d'émettre des opinions, et d'être informé, et donc de recevoir des informations. Cette liberté repose sur plusieurs conditions : le pluralisme des médias, le droit d'enquêter, le libre accès aux sources d'information et la protection du secret des sources. Or, cette liberté doit aujourd'hui faire face à quatre enjeux majeurs : une évolution très rapide des vecteurs médiatiques, alliant les médias traditionnels (presse écrite, radio et télévision) au développement des réseaux sociaux et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (contenus multimédias, *civic tech*¹), face à une fracture numérique mondiale qui concernerait un individu sur deux ; une évolution constante des métiers des médias (journalistes, webcitoyens ou bloggeurs) posant pour certains des difficultés sur le plan de la protection juridique (lanceurs d'alerte²) ou en matière de réglementation (secteur privé des médias, régulation des organes d'informations) ; une transmission de plus en plus virale des informations, y compris des informations non vérifiées (« *fake news* ») ou des discours de haine engendrant un risque majeur de désinformation (fausses informations produites avec une motivation malveillante) ou de mésinformation (sans intention de nuire) de nature à réduire l'accessibilité universelle à l'information indépendante, diversifiée et fiable, et à l'exercice plein et entier de la citoyenneté ; une criminalisation et une judiciarisation croissantes des activités journalistiques (sous couvert de diffamation ou de blasphème), dans un contexte international de réduction du champ des libertés collectives et individuelles, du recul de la liberté des médias, de pluralisme polarisé³ et de rétrécissement de l'espace de la société civile, favorisant l'autocensure.

¹ Les *civic tech*, apparues à partir de 2007, constituent des expériences de partages d'information à la croisée des nouvelles technologies et d'un renouveau des pratiques démocratiques afin d'accroître l'accès aux processus décisionnels et la participation à la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques.

² Le Conseil de l'Europe définit le lanceur d'alerte comme « toute personne qui fait des signalements ou révèle des informations concernant des menaces ou un préjudice pour l'intérêt général dans le contexte de sa relation de travail, qu'elle soit dans le secteur public ou dans le secteur privé ».

³ Le *pluralisme polarisé* désigne un pluralisme qui permet avant tout l'expression de courants majoritaires d'opinions, d'expression ou de pensées sans que ce pluralisme facilite pour autant l'expression de courants minoritaires qui pourraient représenter des franges plus marginalisées de la société.



Sadio Doucoure, journaliste à RFI (Sénégal).
© Ricci Shryock/AFD.

La liberté d'information et des médias, qui comprend la liberté d'expression et d'opinion, est liée à l'exercice d'autres droits connexes (liberté de conscience, liberté d'association, de mouvement et de rassemblement). Elle se trouve consacrée par le droit international des droits de l'Homme (art. 19 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques) et le droit régional⁴. La liberté d'information impose trois catégories d'obligations aux États : les obligations de respecter, de protéger et de mettre en œuvre. 127 États membres des Nations Unies ont adopté des dispositions juridiques garantissant l'accès à l'information comme un droit opposable, et certains États, soutenus par la France, développent des initiatives de transparence (Partenariat pour un Gouvernement Ouvert).

D'après Reporters Sans Frontières (RSF), 50 journalistes ont été tués en 2020 (plus des 2/3 vivaient dans des pays en paix) et près de 400 ont été emprisonnés sur cette période, sans compter les autres formes de violations de droits fondamentaux dont les professionnel(le)s des médias peuvent être la cible (torture, disparition forcée, arrestation, intimidation, harcèlement, retrait de cartes de presse ou saisie de matériel). Les acteurs et les actrices (encore peu nombreuses) de la liberté d'information et des médias encourrent ainsi des risques multiples dans l'exercice de leur profession (physiques, juridiques, numériques et psychologiques), qui touchent plus particulièrement les femmes journalistes (cyber harcèlement ou autres formes de violences sexo-spécifiques), quels que soient les contextes (démocratie, contexte de conflit ou crise humanitaire, périodes de transition politique, contexte électoral). C'est notamment sur la base de ces constats et de ces enjeux que les Nations Unies ont décidé de faire depuis 2015 du 28 septembre la journée internationale sur l'accès universel à l'information, en complément de celle du 3 mai (journée internationale de la liberté de la presse).

⁴ La Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples (art. 9), La Convention américaine des droits de l'Homme (art. 13) et la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales (art. 10) consacrent des droits inhérents ou connexes à la liberté d'information.

ILLUSTRATIONS DE SOLUTIONS À PARTIR DE PROJETS MIS EN ŒUVRE PAR L'AFD ET D'AUTRES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT

PROJET MÉDIASAHEL

“ PROJET MÉDIASAHEL
(BURKINA FASO, MALI, NIGER),
COORDONNÉ PAR CFI
ET FINANCÉ PAR L'AFD ”



CFI Développement Médias.

Au Sahel où se posent de nombreux enjeux de développement, de sécurité et d'accès aux droits, les médias représentent un vecteur clef d'expression et de matérialisation du droit à l'information en donnant l'opportunité à différents segments des sociétés, en particulier les jeunes et les femmes, de contribuer au débat public et de promouvoir un renforcement du lien social au profit des populations les plus marginalisées. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet Médiasahel, mis en œuvre dans trois pays (Burkina Faso, Mali, Niger) depuis début 2019 pour une durée de 4 ans. Doté d'un budget initial de 8,3 millions d'euros, le projet vise à soutenir la production de contenus médiatiques fiables, attractifs, sensibles au genre, en

lien avec les préoccupations des populations pour encourager la participation des jeunes à la vie publique et citoyenne. Le projet s'articule autour de deux axes : 1/le renforcement de capacités des médias (formation aux fondamentaux du journalisme, de formateurs/trices locaux/les, appui en management, formation sur les enjeux des fausses informations (y compris sur la question de la pandémie du coronavirus grâce à une subvention additionnelle de 1M€ en 2020) et sur les techniques de vérifications des faits, et 2/l'appui à la production de contenus interactifs développés par et pour les jeunes en français et en langues locales (notamment par le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication). Les bénéficiaires du projet sont les professionnel.le.s des médias (radio, web), les blogueuses et blogueurs, ainsi que les représentant.e.s d'organisations de la société civile et d'autorités locales dans les trois pays. Pour aller plus loin : <https://cfi.fr/fr/projet/mediasahel>



CFI Développement Médias.

PROGRAMME

“ « DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LE JOURNALISME DE QUALITÉ CATALYSEUR DE LA SOCIÉTÉ CIVILE », PORTÉ PAR REPORTERS SANS FRONTIÈRES, COFINANCÉ PAR L'AFD, LA COOPÉRATION SUÉDOISE (SIDA) ET L'UNION EUROPÉENNE (IEDDH) ”

**REPORTERS
SANS FRONTIÈRES**
POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Ce programme a été lancé en 2015. Au regard des enjeux fragilisant le journalisme, et après une première phase de 3 ans axée sur le soutien et la protection des journalistes, l'action de RSF s'est élargie à compter de 2018 au soutien et à la promotion du journalisme indépendant et de qualité. Par-delà la défense des journalistes et médias locaux mis en danger dans l'exercice de leur profession, et la consolidation de son réseau de correspondants et partenaires pour renforcer la réactivité de l'ONG, l'enjeu est de soutenir RSF dans son rôle de promotion d'un modèle politique de journalisme libre, indépendant et pluraliste. Cette orientation passe notamment par un travail sur les normes nationales et internationales encadrant la liberté et la production d'information.

Outre le renforcement de capacités (formations), les campagnes de communication et l'assistance des journalistes via des soutiens variés (juridiques, financiers, matériels), le projet intègre des activités illustrant une approche par les droits renforcée: la conduite d'enquêtes, l'analyse des lois et cadres de régulation de l'information, la rédaction de rapports d'analyse et de documentation des faits, le plaidoyer institutionnel.

Dans une logique de continuité par rapport à la phase 1, le travail se poursuit dans 6 pays, à savoir: l'Afghanistan, la RDC, le Mali, le Maroc, l'Éthiopie, l'Égypte. En sus, en raison d'un contexte particulièrement fragile pour les

journalistes et la liberté d'information, 6 nouveaux pays sont ciblés: la Turquie, la Chine, l'Inde, le Brésil, le Mexique, la Syrie. Dans chacun de ces pays, RSF agit au travers d'organisations partenaires.

Cette seconde phase se terminera fin 2021. Elle vise à ce que plus de 1000 journalistes (et notamment des journalistes femmes) et des médias voient leur situation s'améliorer, que les autorités d'au moins 5 pays cibles prennent des engagements en réponse aux exactions contre les journalistes et médias, et qu'au moins 5 nouvelles régulations soient adoptées dans les pays ciblés.

Depuis 2018, Reporters sans Frontières a initié plusieurs initiatives globales qui visent à contenir les dérives et limites d'un espace d'information et de communication mondialisé sans règles communes. Le Partenariat international sur l'information et la démocratie définit les principes de l'espace de l'information et de la communication et recrée les conditions d'un rapport de force entre les régimes politiques, les plateformes structurantes et l'État de droit. Le Forum sur l'information et la démocratie entend approfondir les principes du Partenariat et proposer des recommandations pour la régulation et pour les pratiques d'autorégulation. Enfin, l'initiative JTI (Journalism Trust Initiative) basée sur un ensemble de normes de confiance et de transparence pour les médias veut redonner un avantage comparatif au journalisme de qualité en permettant aux médias de vérifier leur conformité à la norme JTI pour ensuite obtenir une certification indépendante. Un soutien de l'AFD à ces initiatives a été sollicité par l'ONG et devrait voir le jour en 2021.

PROJET

“ PROJET MÉDIAS INDÉPENDANTS EN MÉDITERRANÉE, COORDONNÉ PAR ORIENT XXI ”



Développé sur quatre pays de la zone Maghreb/ Moyen-Orient (Égypte, Jordanie, Liban, Tunisie), le projet Médias indépendants sur le monde arabe vise à soutenir, depuis le démarrage du projet (mars 2018) et pour une durée de trois ans, le développement des compétences professionnelles de 7 médias présents sur cette zone, le développement de lignes éditoriales et de sites d'information indépendants répondant davantage à des critères de qualité. Soutenu par l'AFD pour un montant de 300 000 Euros et par d'autres partenaires (Fondation de France, CCFD-Terre Solidaire), le projet répond à l'enjeu que revêtent l'effectivité de la liberté d'information et d'expression dans des contextes de conflit ou de transition, et les mutations du métier de journaliste face aux innovations numériques qui bouleversent

le paysage médiatique des contextes du projet et les pratiques journalistiques. Basé sur la collaboration et la co-construction de contenus, le projet vise à consolider la dynamique de réseaux entre les médias bénéficiaires du projet, notamment par le biais de publications communes, de formations entre pairs (*peer to peer training*), de formations de formateurs (*storytelling*, multimedia), ou de résidences entre les équipes des médias sur des sujets spécifiques (stratégies de financement, création de supports audiovisuels), afin de favoriser les transferts de compétences. Ce projet a pu également être mis en œuvre grâce à une dynamique pluri-acteurs de bailleurs et de partenaires (AFD/CFI, Fondation de France, CCFD-Terre Solidaire), International Media Support et l'Institut de Recherches sur le Maghreb contemporain) favorisant la participation et l'inclusivité.

Pour aller plus loin : <https://orientxxi.info/informations/medias-independants-sur-le-monde-arabe,2656>

إعلام مستقل من العالم العربي

MÉDIAS INDÉPENDANTS SUR LE MONDE ARABE

PROJET FRAME

“ PROJET FRAME, SOUTENU PAR L'AMBASSADE DE FRANCE EN RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE ”

Lancé en 2019 pour une durée de 24 mois, le projet Frame part du constat de l'absence d'école de journalisme spécifique en Mauritanie, de la concentration géographique des médias et du manque de moyens spécifique à ce secteur. Le projet FRAME vise ainsi à former six jeunes professionnel.l.e.s des médias afin de promouvoir la liberté d'expression à travers l'innovation et l'appui au secteur des médias. Fonctionnant sous le format d'incubateur d'idées et cherchant à mettre en valeur l'intelligence collective et la co-construction, ce projet entend développer la pratique de « médias de solution » par la mise en place de techniques collaboratives de travail, l'organisation d'ateliers pratiques de formation (réseaux sociaux,

réalisation de courts reportages, travail sur l'éthique journalistique et l'économie des communs) sous la direction de professionnel.l.e.s des médias. Pour faciliter ce rôle d'incubateur, un tiers lieu a été créé dans la capitale mauritanienne pour permettre les échanges entre les journalistes, et favoriser l'émergence de leur propre média, avec le développement d'une plateforme numérique spécifique contenant la production écrite et audiovisuelle des journalistes. Dans une dynamique de formations de formateurs, ces six journalistes mauritanien.n.e.s formeront à leur tour 64 jeunes journalistes/blogueurs/acteurs associatifs, dans l'optique de produire de courts reportages sur des thèmes innovants se démarquant des thèmes abordés par les médias plus traditionnels, dans une optique de renforcer l'accès égal et universel à l'information.





ENSEIGNEMENTS ET BONNES PRATIQUES

Sur la base d'une lecture analytique de plusieurs projets développés par l'AFD et d'autres acteurs de la coopération (institutionnels et associatifs), plusieurs bonnes pratiques peuvent être partagées, comme éléments favorisant la réussite de projets portant sur la promotion de la liberté d'information et des médias.

Les projets portant sur la liberté d'information et des médias qui travaillent **à la fois sur le contenu, les techniques d'information et le modèle économique des médias** permettent de démultiplier les effets positifs des actions et de travailler sur leur durabilité. C'est le cas des actions développées par le projet porté par Orient XXI (Projet Médias indépendants sur le monde arabe, 2018-2022) et le projet Frame soutenu par l'Ambassade de France en Mauritanie, qui accompagnent les médias ou les journalistes partenaires dans le développement de leur propre modèle économique, sur la forme d'incubateur (organisation de résidences) et de **partage d'expériences entre pairs** (*peer to peer approach*). C'est également le cas des initiatives structurantes portées par Reporters sans Frontières depuis 2018 (Partenariat international sur l'information et la démocratie, Forum, Journalism Trust Initiative [JTI]).

La liberté d'information et des médias peut se révéler fragile face à la **désinformation** et au développement viral des « *fake news* ». Tous les projets portant sur le thème de la liberté d'information et des médias doivent prendre en compte cette dynamique sur le plan programmatique, afin de circonscrire les préjugés, les comportements discriminatoires qui résulteraient de cette désinformation, et **de ne pas participer à cette dynamique** (application du principe éthique de « ne pas nuire »).

Les approches multi-niveaux agissant à la fois sur les situations individuelles de journalistes, les régulations nationales, et les normes internationales peuvent contribuer à sécuriser un environnement protecteur de la liberté d'information. Alors que la façon dont l'information est produite évolue considérablement, l'accès à une information libre, indépendante et fiable comme droit fondamental nécessite d'intervenir conjointement sur le cadre normatif (élaboration et application), le renforcement technique des acteurs (journalistes, syndicats, acteurs publics et privés, médias), la sensibilisation du public, la mobilisation des institutions (nationales et internationales), et le modèle économique et technique de production de l'information. C'est notamment l'approche que propose Reporters sans Frontières.

L'approche du renforcement des capacités professionnelles cumulée au développement de la gouvernance permet d'ancrer les structures des médias ou les journalistes partenaires dans la **durabilité**. Le projet « FasoMedias. Pour un traitement citoyen de l'information », coordonné par CFI entre 2015 et 2016, a permis le **développement d'outils de gouvernance** qui n'existaient pas, à l'instar de manuels de procédures, adaptés à chaque radio, d'outils de gestion, d'évaluation du personnel, en vue de renforcer le professionnalisme, la **transparence et la redevabilité** interne et externe des partenaires du projet. Ces initiatives ont été reprises dans le projet MédiaSahel (Burkina Faso, Mali, Niger), coordonné par CFI et soutenu par l'AFD (cf. page 5).



© Kibuuka Mukisa Oscar.



Bibliothèque sans frontières (BSF) (Burundi). © Kibuuka Mukisa Oscar.

▶ Les projets portant sur la liberté d'information et des médias sont d'autant plus efficaces qu'ils intègrent des **approches partenariales multi-acteurs** (création de partenariats ou de plateformes intégrant des acteurs des secteurs public et privé des médias, des associations, de syndicats) et **inclusives** (représentation des femmes, des médias locaux et/ou communautaires, afin d'assurer un accès libre et indépendant de l'information **à tous les niveaux de territorialité**). C'est le cas du projet d'Orient XXI pour le projet Médias indépendants sur le monde arabe (2018-2022), avec des passerelles et des échanges entre professionnel.le.s des médias des pays du projet, l'ONG International Media Support et l'Institut de recherches sur le Maghreb contemporain (IRMC).

▶ L'accès universel à la liberté d'information peut être **freiné par d'autres marqueurs socio-culturels ou certaines vulnérabilités** (pauvreté, stigmatisation ou discrimination résultant de l'appartenance à une minorité religieuse, ethnique ou sexuelle). Les projets portant sur la liberté d'information doivent prendre en compte ces vulnérabilités dans un souci de **déconstruction des préjugés** et de débat sur le **changement de certaines normes** (notamment dans les rapports hommes-femmes) dans un souci de **non-discrimination, d'accessibilité et donc d'égalité d'accès au droit à l'information**.

▶ Le soutien au pluralisme des médias constitue un corollaire indispensable à la réalisation effective de l'accès à l'information. Les projets de coopération portant sur la liberté d'information ont davantage d'opportunités de remplir les objectifs s'ils incluent en parallèle un volet d'actions favorisant la défense du **pluralisme des médias**, en particulier des lignes éditoriales.

▶ Pour être totalement inclusifs, les projets portant sur la liberté d'information et des médias doivent également développer une **palette d'outils techniques et de supports susceptibles de toucher les différents segments des sociétés**, et en particulier les adolescent.e.s via les réseaux sociaux, les supports ludiques ou le mode d'« *edutainment* », à l'instar de la série « *C'est la vie !* », sitcom panafricain soutenu par l'AFD et la Fondation Bill et Melinda Gates qui aborde de façon concrète les différentes dimensions des droits et de la santé sexuelle et reproductive, ou du podcast « *Dianké* » soutenu par l'AFD et diffusé sur RFI qui aborde les questions de citoyenneté et d'égalité femmes-hommes. L'ONG **Cartooning for Peace** mobilise un réseau de plus de 200 dessinateur.rice.s de presse du monde entier pour sensibiliser aux droits humains des publics scolaires, le grand public et des personnes éloignées de l'information (jeunes sous main de justice, détenu.e.s...). Dans le cadre du projet « *Dessin pour les ODD* », financé en 2021 par l'AFD à hauteur de 300 000 euros sur trois ans, des interventions et des outils pédagogiques adaptés à chaque publics sont conçus sur la base des dessins de presse pour renforcer, auprès de tou.te.s, à la fois la compréhension de la liberté d'expression, des enjeux contemporains selon une approche par les droits, et l'accès à l'information.



EXEMPLES D'OUTILS EXISTANTS SUR L'APPROCHE PAR LES DROITS ET LE SUJET CIBLE

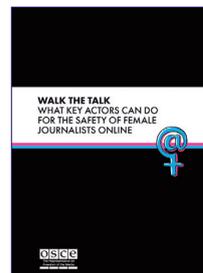


BAROMÈTRE DES MÉDIAS AFRICAINS (BMA)

Projet soutenu par la Fondation Friedrich-Ebert-Stiftung, 2020

Projet développé conjointement avec l'Institut des Médias d'Afrique australe et le projet Fesmedia Africa de la Fondation Friedrich-Ebert-Stiftung depuis 2004, le Baromètre des Médias Africains (BMA) constitue un index de perception fondé sur une évaluation précise de l'environnement médiatique de 32 pays situés sur le continent africain. La méthodologie de l'évaluation repose sur des données visant à renseigner 39 indicateurs prédéterminés portant sur la liberté d'expression et des médias, le paysage médiatique, la régulation de la communication audiovisuelle et les normes professionnelles éthiques. Cette méthodologie reprend de nombreux éléments de l'approche fondée sur les droits humains en se basant sur des critères d'appréciation résultant des traités, protocoles et déclarations en vigueur sur le continent africain, notamment la Déclaration des principes de la liberté d'expression en Afrique (2002). Ce baromètre est réalisé sur la base de l'analyse et de discussions organisées au sein d'une commission spécifique de 10 à 12 experts composée à parts égales des représentants des médias et de la société civile. En 2019, le Baromètre des Médias Africains a étudié plus spécifiquement la situation au Burkina Faso et à Madagascar. Ce baromètre, au-delà de son utilité dans l'évaluation de la situation des médias en Afrique, sert également d'instrument de plaidoyer pratique dans le cadre de réformes dans le secteur des médias. Les analyses développées sont publiques, en vue de promouvoir la transparence et la redevabilité des autorités et acteurs de régulation des médias.

Pour aller plus loin : *Baromètre des Médias Africains. Première analyse du paysage médiatique en Afrique, Burkina Faso 2019, Namibie, 2020*, https://fes-benin.org/storage/2020/11/AMB_Burkina_French_2019.pdf.



GUIDE WALK THE TALK WHAT KEY ACTORS CAN DO FOR THE SAFETY OF FEMALE JOURNALISTS ONLINE, A #SOFJO RESOURCE GUIDE

Développé par l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE).

Développé par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur la base de nombreux témoignages de femmes journalistes dans les 57 États membres de l'OSCE, ce guide pratique de 264 pages est le fruit d'un large travail de consultation et d'échanges entre des femmes journalistes harcelées en raison de leur profession et de leur genre. Lancée en 2015, cette initiative, dénommée *Safety Journalists Online Project* ou #SOFJO, a débouché en 2020 sur la rédaction de ce guide à destination des États, afin de mieux comprendre, de mieux prévenir et de répondre à ces phénomènes de cyber harcèlement qui touchent particulièrement les femmes professionnelles des médias. Ce guide de plaidoyer propose ainsi 40 actions concrètes pour mettre fin à cette pratique, en direction de plusieurs acteurs institutionnels (pouvoir exécutif, système judiciaire, organes publics de presse), acteurs para-institutionnels (institutions nationales des droits de l'Homme), et non institutionnels (organisations de la société civile, journalistes et professionnel.l.e.s des médias, organes de presse privés, entreprises fournissant l'accès à internet). Parmi les actions proposées, il paraît essentiel de mentionner celle concernant la prise en compte nécessaire du cyber harcèlement dont sont particulièrement victimes les femmes journalistes dans des lois plus globales portant sur la liberté d'expression et d'information, ou dans les codes de conduite des médias dans les pays membres de l'OSCE.

Pour aller plus loin : *Walk the Talk. What Key actors can do for the safety of female journalists online, A #Sofjo Resource Guide*, OSCE, Vienne, 2020, 234 pages, https://www.osce.org/files/f/documents/2/9/468861_0.pdf.



SOURCES DOCUMENTAIRES ET BIBLIOGRAPHIE

Documents de stratégies sectorielles, résolutions et observations générales

Déclaration de principes sur la liberté d'expression et l'accès à l'information en Afrique, novembre 2019, Commission Africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP), 35 pages, Banjul, https://www.achpr.org/fr_presspublic/publication?id=80

From Promise to Practice : Access to Information for Sustainable Development, (Draft), 30 pages, 2020, UNESCO, https://en.unesco.org/sites/default/files/unesco_report_16102.pdf

Observation générale no 34, Article 19 : Liberté d'opinion et liberté d'expression, Comité des droits de l'Homme des Nations Unies, Genève, 2011, 14 pages, https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/TBSearch.aspx?Lang=fr&TreatyID=8&DocTypeID=11

Résolution 33/2. Sécurité des journalistes, Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, Genève, 2016, 6 pages, <https://undocs.org/fr/A/HRC/RES/33/2>

Résolution du Parlement européen sur le renforcement de la liberté des médias : la protection des journalistes en Europe, les discours de haine, la désinformation et le rôle des plateformes (2020/2009(INI)), Strasbourg, novembre 2020, https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2020-0320_FR.html

Études, articles, rapports et évaluations

Journalisme, liberté de la presse et COVID 19, UNESCO, Paris, 2020, 18 pages, https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000373573_fre

Le Journalisme à l'épreuve : menaces, enjeux, perspectives, Conseil de l'Europe, Éd. du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2016, 292 pages, <https://rm.coe.int/1680706aff>

Media Freedom. A downward Spiral, Freedom House 2019, 34 pages, https://freedomhouse.org/sites/default/files/2020-02/FINAL07162019_Freedom_And_The_Media_2019_Report.pdf

Pandémies et liberté d'opinion et d'expression, Rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, Genève, 2020, 21 pages, <https://www.undocs.org/fr/A/HRC/44/49>

Reuters Institute Digital News Report 2020, Institut Reuters/Université d'Oxford, 2020, 112 pages, https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/sites/default/files/2020-06/DNR_2020_FINAL.pdf

Classement mondial et annuel de la liberté de la presse, 2020, Reporters sans Frontières, <https://rsf.org/fr/classement>

Outils méthodologiques

10 principaux obstacles à la liberté d'expression à surmonter au cours de la prochaine décennie, Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression (A/HRC/14/23/Add.2, 2010), https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/10_menaces_pour_la_liberte_d_expression_cle8af173.pdf

Pour la mise en œuvre de la résolution 33/2 du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies sur la sécurité des journalistes, Prévenir – Protéger – Traduire en justice, publié par Article 19, Londres, 2017, 35 pages, https://www.article19.org/wp-content/uploads/2017/11/safety_of_journalists_guide_FR.pdf

Guide pratique du journaliste en période électorale, Reporters sans Frontières et Organisation internationale de la Francophonie (OIF), 2015. Ce guide est un outil didactique pour mieux évaluer les différentes étapes du cycle électoral et couvrir le plus objectivement possible les processus électoraux en termes de participation, d'inclusivité et de redevabilité, principes qui se retrouvent au cœur de l'approche fondée sur les droits humains. <https://rsf.org/sites/default/files/2015-rsf-guide-pratique-du-journaliste-en-periode-electorale-2015.pdf>

Vidéos, capsules vidéos et documentaires

European Digital Media Observatory (EDMO), Vidéo de présentation du projet, 4'56 minutes, octobre 2020, <https://www.youtube.com/watch?v=EqBa17jclu8&feature=youtu.be>

Safety of female journalists online, OSCE, 2'43 minutes, 2017, <https://www.osce.org/fom/363571>

Série radiophonique Dianké diffusée sous forme de podcast par RFI: <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/diank%C3%A9/>

Sites web

(Pages dédiées à la liberté d'information et des médias)

Site d'Article 19, <https://www.article19.org/fr/>

Site de l'agence de coopération CFI Développement Médias, <https://cfi.fr/fr/nos-projets>

Site de l'organisation Freedom House, <https://freedomhouse.org/issues/media-freedom>

Observatoire européen des médias numériques, <https://edmo.eu/>

OSCE, <https://www.osce.org/fr/media-freedom-and-development>

Site d'Orient XXI, <https://orientxxi.info/>

Site du Reuters Institute, Université d'Oxford, <https://www.digitalnewsreport.org/>

Site et publications de Reporters sans Frontières (RSF), <https://rsf.org/fr>

Site de Cartooning for Peace, <https://www.cartooningforpeace.org/>

UNESCO, page sur la liberté d'information, <http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/freedom-of-expression/freedom-of-information/>, et sur les tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias, <https://fr.unesco.org/world-media-trends>

Groupe AFD

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et bientôt d'Expertise France, agence de coopération technique, le groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

www.afd.fr



Cette fiche a été élaborée par ND Consultance sous la supervision du Département Stratégie, Prospectives et Relations institutionnelles (SPR) et de la Division Gouvernance (GOV) du Département Transition politique et citoyenne de l'AFD, avec le concours de la Division des Organisations de la Société Civile (OSC)

Contact AFD : lamaraf@afd.fr (Farid Lamara, SPR)